

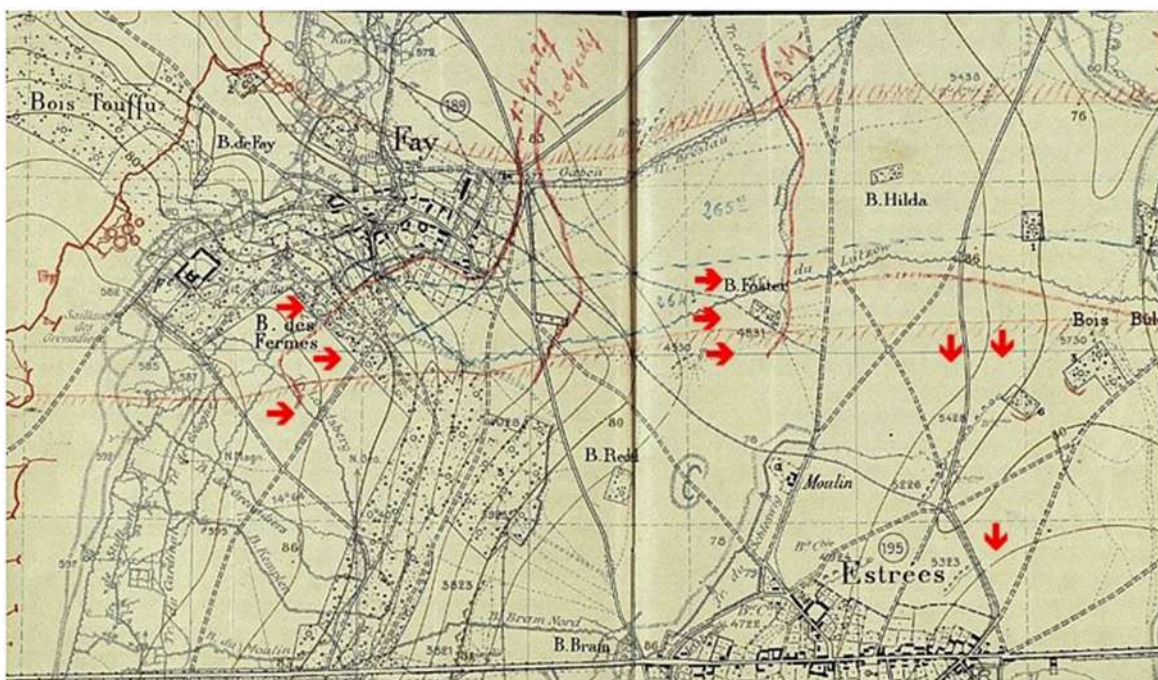
Joseph LE DU 32 ans 264^e Régiment d'Infanterie



Inscrit maritime de Concarneau du 8 janvier 1903 sous le n° 4943 (venu de l'IP), n° 78 de tirage dans le canton de Concarneau, 1,66 m, châtain aux yeux gris, qui ne savait lire ni écrire, Joseph n'a peut-être pas fait de service militaire ; il est dispensé en octobre 1905 pour cause de frère au service (Jean-Marie), son registre au SHD fait mention d'une levée le 1^{er} octobre 1911 mais le document est incomplet. Il était embarqué sur le *Duquesne* (CC 149) le 3 août 1914 quand il est mobilisé au 2^e dépôt de Brest mais il est rapidement mis, comme de nombreux inscrits maritimes, à la disposition de la Guerre.

Il est placé en subsistance au le 28 août 118^e RI puis passe le 13 février 1915 dans les rangs du 86^e RIT de Quimper ; le 1^{er} mars 1915, il passe au 151^e RI de Verdun, régiment qui tient aussi ses quartiers à Quimper depuis l'invasion. Il ne reste pas longtemps au 151^e car, le 18 juin 1915, il est affecté au 316^e RI de Vannes qui appartient à la 61^e division d'infanterie, il arrive le jour même au front (sud de Quennevières, dans l'Oise) avec un renfort de quatre cent cinquante hommes, il est affecté au 5^e bataillon (commandant Vannier), la terrible bataille de Quennevières (*) vient de se dérouler et les besoins en hommes sont énormes. Les deux bataillons du 316^e alternent quatre jours en 1^{re} ligne et quatre jours en soutien.

Le secteur est très agité, particulièrement la nuit où les *Minenwerfer* allemands font pleuvoir sur les tranchées des projectiles de tous calibres. Le régiment reste dans l'Oise jusqu'en juin 1916, date à laquelle l'état-major et le 5^e bataillon vont cantonner à Framerville (Somme). Dans cette situation, le régiment participe aux travaux très importants de préparation du secteur en vue de l'offensive de la Somme mais ce n'est pas sous le n° 316 que les hommes prendront part à l'attaque, la suppression du régiment est, en effet, décidée depuis quelques jours. A la date du 15 juin, le 5^e bataillon devient le 4^e bataillon du 264^e RI (Ancenis) et Joseph est affecté à la 14^e compagnie.



L'année 1916 va être l'année de la bataille de la Somme où le 264^e sera engagé dans le secteur d'Estrées et de Deniécourt (carte page précédente). Joseph monte à l'assaut le 1^{er} juillet au Bois Foster, au nord d'Estrées ; les Français progressent bien que les canons de 75 tirent trop court, on chasse l'ennemi à la baïonnette. Du 4 au 9 juillet, le régiment passe en seconde ligne au Ravin des Baraquettes pour se réorganiser et compter ses pertes.

Dans la soirée du 14 juillet 1916, le 264^e relève le 329^e RI qui a réussi à occuper le village d'Estrées après de violents combats, seule une partie du village puissamment organisée appelée l'îlot n'a pas encore été enlevée à l'ennemi. L'ennemi s'est cependant fortement renforcé et le général commandant la DI énumère les unités qui lui font actuellement face : 2 régiments à pied de la garde, les 38^e, 94^e, 176^e, 205^e, 206^e, 207^e et 208^e régiments d'infanterie, ainsi que le 11^e bataillon de Jäger.



Le bataillon Vannier attaque cependant l'îlot le 15 juillet et on gagne cent mètres de terrain au prix de cent hommes hors de combat, 1 homme par mètre ! Les 16, 17 et 18 juillet, on fait le dos rond sous les bombardements allemands mais le 19 on réattaque pour un résultat encore pire, cent hommes tués, blessés ou disparus pour un gain nul, rebelote le 21 et encore cent hommes tués ou blessés !

On tente le tout pour le tout en ce lundi 24 juillet et on va enfin prendre l'îlot après de féroces combats au corps à corps qui vont durer jusqu'à 17 h 30 ; on capture une batterie allemande et quelques survivants mais on fait peu de prisonniers en raison de la violence des combats... (j'ai retrouvé cet aspect du combat en plusieurs occasions). Le soldat Joseph Le Du de la 14^e Cie est tué ce jour dans la prise de l'îlot d'Estrées, comme une centaine de ses camarades. Il a dû se battre avec courage car il est cité à l'ordre du régiment du 31 juillet 1916, on lui attribue la croix de guerre avec étoile de bronze. Il sera aussi honoré de la médaille militaire à titre posthume en date du 24 novembre 1920 (JO) :

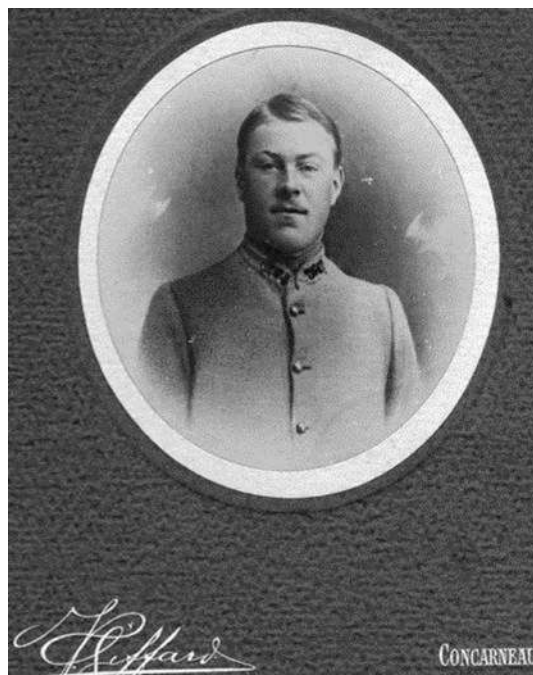
« A été tué pour la France à l'assaut des positions allemandes durant les combats du 16 au 24 juillet 1916 près d'Estrées. »



Né à Trégunc le 18 mai 1884, Joseph était le fils de Jean-Marie Le Du, tailleur d'habits, et de Marie-Jeanne Ollivier, ménagère. Il avait deux frères : Jean-Marie né en 1882 (**) et Jérôme né en 1886 et décédé le 6 mars 1911. Il s'était marié en 1907 à Trégunc avec Cécile Le Bail, née à Nevez. Il était marin-pêcheur et avait deux enfants en 1911 (***), Joseph et Marie, il habitait Kerlin.

J'ignore où Joseph a été inhumé, peut-être à Maucourt dans la Somme où reposent de nombreux soldats du 264^e. Son corps a aussi pu être rapatrié par sa famille en 1920.

Cette photo représente René Lancien de Saint-Yvi, caporal au 264^e RI tué le 11 novembre 1918, jour de l'armistice, à l'âge de 22 ans (photographié chez Victor Guiffard à Concarneau).



(*) On appelle bataille de Quennevières la série de combats acharnés et effroyablement meurtriers qui se sont déroulés du 6 au 16 juin 1915, face à la ferme du même nom, entre les villages de Moulin-sous-Touvent, Nampcel, Carlepont et Tracy-le-Mont. La bataille était orchestrée par le tristement célèbre général Nivelle, zouaves, tirailleurs et régiments de Bretons y participèrent. En dix jours, 10 000 Français et 4000 Allemands y sont morts pour un gain de terrain compris entre 100 et 600 mètres, selon les zones.

(**) Jean-Marie, né le 2 décembre 1882, brun aux yeux marron, 1,65 m, inscrit maritime n° 4484 CC, levé le 2 décembre 1902 et rendu à la vie civile le 1^{er} octobre 1906. Mis à la disposition de la Guerre et mobilisé au 6^e RIC le 27 décembre 1914, il part au front le 2 avril 1915 et est grièvement blessé par éclats d'obus le 12 août 1915 au Bois de la Gruerie en Argonne. Déclaré inapte provisoire par la commission de réforme du Rhône du 30 août 16, il est détaché à la Maison Bordes & Fils de Paris et embarqué sur le quatre-mâts *Caroline* à compter du 17 septembre 16. Jean-Marie percevra une pension d'invalidité en 1920.

(***) Selon les dires de la famille, trois petites filles (!) venaient de naître dans son foyer et il devait prochainement être ramené en arrière du front...